Les lecteurs en direct

PRENEZ LA PAROLE, RÉAGISSEZ À L'ACTUALITÉ!



Par courriel à filrouge@humanite.fr



Par courrier à l'Humanité, 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis Cedex

Situation inégalitaire Thibault Raffanel

0.11

oy

XI

II.

713

CN

DIS

CG.

ne six

11

₽P

ЩC

יכו מו

đ

Villefranche-sur-Saône (Rhône)

(Lettre adressée à la SNCF Rhône-Alpes)

l'ai personnellement constaté que le prix d'un billet pour le même trajet n'est pas le même suivant le guichet. Pour exemple, un aller-retour Villefranche-Lyon coûte 3.80 euros avec la carte Illico solidaire au guichet humain et 4 euros au guichet automatique. Je suis au RSA, et, une fois mes factures payées, je dois vivre avec 5 euros par jour. Certes, la différence n'est que de 20 centimes, mais c'est beaucoup pour moi, et malheureusement nous sommes des millions dans ce cas. En plus, ce n'est pas normal que le prix ne soit pas le même! S'il y avait plus d'agents à l'accueil, nous ne serions pas obligés de passer parfois au guichet automatique. Nous vous demandons de régler cette problématique anormale et inégalitaire.

Quel monde!
Madeleine Micheau
Par Internet

talier de 18 à 20 euros à la charge des mutuelles. Il faudrait revenir au financement par la cotisation sociale, taxer les revenus financiers au même niveau que les salariés. Notre santé n'est pas une marchandise. Défendons notre protection sociale pour le droit à la santé et à l'accès aux soins pour tous.

«Changer de regard»? Laurent Gonon

Givors (Rhône)

Les ministres du Travail et de la Santé ont lancé une mission sur la santé au travail et nommer trois personnalités «chargées de dresser un état des lieux et de formuler des propositions d'ici au 31 mars ». Muriel Pénicaud commence à cibler les services qui font double emploi: la branche AT-MP de la CNAMTS, les Carsat, le réseau Anact et les Aract. Est-elle à la recherche de nouvelles économies? L'objectif, paraît-il, est d'« encourager les entreprises à changer de regard». Le doute peut être permis lorsque l'on voit le gouvernement supprimer les CHSCT et réduire le nombre de délégués ouvriers

de l'année. Mais les religieux veillent à l'application de la loi islamique et les Saoudiennes resteront soumises à l'autorité d'un mâle de la famille, mari, père, frère ou même fils. Elles ne pourront toujours pas travailler, voyager, se faire soigner ou se doter d'une carte d'identité sans l'autorisation écrite de leurs tuteurs. Ce système qui régit le moindre aspect de leur vie et atrophie toutes leurs libertés rend ses victimes, même emmaillotées dans un linceul noir, particulièrement vulnérables face à des situations d'abus sexuels ou de violences conjugales. Chacun se souvient du tsunami médiatique provoqué, vingt ans après, par une main égarée sur un genou féminin. Et peut se rendre compte du silence sidéral observé sur la situation odieuse des femmes en Arabie saoudite. Doit-on en conclure que, lorsque les femmes occidentales sont harcelées, c'est une tragédie, quand les Saoudiennes sont opprimées, c'est la tradition. À moins que notre tolérance infinie à l'égard de l'intolérable là-bas ne soit dictée par nos ventes de Rafale ou son alliance géostratégique avec l'Occident!